

## Quel avenir pour la finance participative au Maroc ?

## What future for participatory finance in Morocco?

**BEN DAOUD MOURAD**

Doctorant,

Faculté des Sciences, Juridiques Économiques et Sociales de Kenitra

Université Ibn Tofail

[M.bendaoud2020@gmail.com](mailto:M.bendaoud2020@gmail.com)

**AZEGAGH JALAL**

Enseignant chercheur

Ecole Nationale Supérieure de Commerce et de Gestion de Kénitra

Université Ibn Tofail - Maroc

[Jalal.azegagh@gmail.com](mailto:Jalal.azegagh@gmail.com)

**Date de soumission :** 02/05/2023

**Date d'acceptation :** 13/07/2023

**Pour citer cet article :**

BEN DAOUD M. et AZEGAGH J. (2023) « Quel avenir pour la finance participative au Maroc ? » Revue du Contrôle, de la Comptabilité et de l'Audit « Volume7 : numéro 2 » pp : 240 – 268

## RESUME :

Le but principal de notre article est d'identifier les conditions principales de la promotion de la finance participative au Maroc et d'assurer son développement dans le temps et dans l'espace. Ceci ne peut se faire que réaliser que suite à une connaissance bien déterminée des facteurs de réticence ou non de la population marocaine envers ce nouveau phénomène. Ainsi, sur la base d'une étude exploratoire menée conjointement auprès de grand public et des professionnels de la finance participative et classique, différentes variables de réticence ont été déterminées. Aujourd'hui, le grand public ou les ménages prend en considération des freins d'ordre économique et culturel, tandis que le segment des professionnels fonde leur raisonnement en termes de réticence vis-à-vis la finance participative sur ordre économique, fiscal, juridique. En conséquence, l'étude explique que pour le bon avenir de la finance participative au Maroc est conditionné par trois variables : la qualité de la formation, la communication de l'information et un cadre réglementaire et fiscale propice.

**MOTS CLES :** Finance participative, étude, Modèle Probit et logit, Maroc.

## ABSTRACT:

The main purpose of our article is to identify the main conditions for the promotion of participatory finance in Morocco and to ensure its development in time and space. This can only be done following a well-determined knowledge of the factors of reluctance or not of the Moroccan population towards this new phenomenon. Thus, on the basis of an exploratory study carried out jointly with the general public and professionals of participatory and traditional finance, different variables of reluctance have been determined. Today, the general public or households take economic and cultural obstacles into consideration, while the professional segment bases their reasoning in terms of reluctance towards participatory finance on an economic, tax, legal. Consequently, the study explains that for the good future of participatory finance in Morocco is conditioned by three variables: the quality of training, the communication of information and a favorable regulatory and fiscal framework.

**KEY WORDS:** Participatory finance, study, Probit and logit model, Morocco.

## INTRODUCTION

La finance islamique dite participative au Maroc s'est devenu comme un phénomène financier important de la sphère financière et économique au cours des deux dernières décennies. Cette nouvelle industrie financière vue son intérêt auprès des milieux académiques s'est conjugués par une prolifération de la littérature développée autour de cette nouvelle branche financière. En effet, des études très avancées (Chong et Liu [2009]; Olson et Zoubi [2008]; Ariss [2010]; Khan [2010]; Al-Ajmi et al. [2011]). Ont été faites au cours des années précédentes en complément entre les deux approches, la première est descriptive ayant pour but de dresser la genèse de la finance islamique, la seconde est comparative expliquant à exprimer les éléments divergents et convergents de la finance islamique dite participative au Maroc en face la finance classique. En l'occurrence, une autre équipe de pensée analytique s'est fondés sur les produits et les instruments de la finance islamique (Ebrahim et Rahman [2005]; Bouchard [2009]) et a fournis des explication d'ordre techniques (Derigs et Marzban [2009]; Walkshäusl et Lobe [2012]). Un autre groupe d'études s'est focalisé orientée vers le côté institutionnel, de régulation et d'harmonisation (Pomeranz [1997]; Karim [2001]; El-Hawary et al. [2007];

Vinnicombe [2010]). Enfin, un autre famille s'est focalisée sur le côté des marchés financiers et la finance islamique (Hayat et Kraeussl [2011]; Hearn et al. [2011, 2012]; Walkshäusl et Lobe [2012]). Un peu des écrits ont examiné la relation entre la finance islamique et le développement économique. L'unique étude en la matière est c celle de Pepinsky T. B. [2012].

Cette étude a mis comme but principal, la lecture des facteurs du comportement des clients vis-à-vis les services et les produits de la finance islamique en Indonésie. Cette étude déclare que le facteur de la religion n'est pas un déterminant majeur des clients vers les produits de la finance islamique et que les facteurs de la globalisation demeurent signifiant et peut être juger comme une variable vis-à-vis la demande pour les produits de la finance islamique en Indonésie.

Par conséquent, en Indonésie, la préférence des services et produits financier soit classique ou islamique n'est pas en référence d'ordre religieux. A la différence de l'étude de Pepinsky T. B. [2012], qui s'est fondé sur le côté de l'offre comme une des variables de la demande pour les services et produits de la finance islamique, en se basant sur les variables déterminantes sur la demande des services et des produits de la cette nouvelle industrie financière, le comportement des ménages et surtout celle des professionnels font une nouvelle vision sur le concept d'une

nouvelle finance est son impact sur l'environnement économique et social. Pour le cas du Maroc, la finance islamique dit participative existe toujours une méconnaissance de cette nouvelle finance à l'égard des pays de moyen orient, ce qui explique une variable de réticence vis-à-vis la finance participative au Maroc.

Dans cet article, nous nous mettons en importance l'écosystème de la finance participative au Maroc sur les deux côtés des ménages et des professionnels, aussi, nous visons de déterminer

Les positivités de progression d'un nouvel acteur financier participatif au Maroc. le but de cette étude est double. Il s'agit en premier lieu de savoir les facteurs qui déterminent le comportement de la clientèle marocaines vis-à-vis la finance participative, aussi, en deuxième lieu de d'identifier les outils et les conditions de la promotion de la finance participative au Maroc sur le moyen et le long terme. Notre démarche se base sur les processus préconisés par le paradigme de Churchill [1979]. Elle expose, à identifier des hypothèses expliquant le comportement des Marocains envers l'écosystème de la finance participative au Maroc via une lecture littérature et une critique des actes de l'environnement socio-économique, juridique et réglementaire, culturel et institutionnels. Ces hypothèses, redéfinies sous forme d'items, par la suite sont étudiés via des questionnements adressés à 717 individus questionné indirectement via WhatsApp. L'enquête a été faite sur la base de deux catégories de population : Le premier groupe fondé par les gens du domaine de la finance classique et participative ; le second groupe, constitué des ménages ou de grand public représentatif des banques et fenêtres participatives marocaines. En dernier termes, une Analyse ACP a été faite.

Dans une seconde étape, les données regroupées à partir de notre enquête ont été bien analysés pour identifier les facteurs déterminants du comportement des marocains de réticence ou non vis-à-vis la finance participative, et par conséquent de savoir les conditions nécessaires pour promouvoir le développement de ce nouvel acteur financier.

A ce point, la pratique d'une modélisation économétrique de type Logit et Probit a été nécessaire. Le présent article est exposé de la forme suivante : La première section est consacrée à un état des lieux de la finance islamique : son histoire, son introduction, ses caractéristiques ainsi que ses obstacles. La deuxième section s'expose la finance participative au Maroc. La troisième définit les différentes hypothèses de notre sujet et la méthode à suivre dans notre recherche. Tandis que la dernière section expose les différents résultats économétriques et les

recommandations de notre étude visant à promouvoir la réussite de la finance participative au Maroc.

## **1. LA FINANCE PARTICIPATIVE : L'ETAT DES LIEUX**

### **1.1. LA FINANCE ISLAMIQUE : HISTOIRE ET FONDEMENT**

La finance islamique a une très ancienne histoire dont leur origine remonte à l'aube de l'Islam au VII<sup>ème</sup> siècle après J.C. mais, la finance islamique, ce nouveau phénomène moderne est presque jeune comme acteur financier, né dans les années au moment de la création d'un nouveau système financier alternatif à la finance conventionnelle en Egypte et en Malaisie. Néanmoins, ces premières expériences n'ont connu qu'un succès relatif. Le succès de l'introduction de la finance islamique a été très modeste ce que dans les années 1970 que la finance islamique a démarré dans les pays comme l'Arabie Saoudite, l'Egypte et le Pakistan. Dans la période 1980-1990, des centres de la finance islamique ont été insaturés dans des pays du Sud-Est asiatique aussi dans des pays occidentaux via des communautés musulmanes. La phase des années 2000, l'encours des actifs de la finance islamique ont connu une progression importante estimé à 10 voire 15% par an (ElHawary et al. [2007] et Khan [2010]). Mais, des spécialistes et des économistes ont prouvé l'importance et la place de la finance islamique dans la cartographie de la finance par sa résistance à des crises des dernières années.

Aujourd'hui, le système financier islamique est très peu développé dans des pays dans d'autre pays fonde leur système financier selon les prétextes de la charia comme le Pakistan, l'Iran et le Soudan demeurent les seuls pays qui ont un système bancaire complètement islamique. Aussi, de nombreuses banques et institutions financières telles que Citigroup, HSBC, BNP-Paris bas et Lloyds TSB présentent un peu partout des services et des produits conformes à la charia.

### **1.2. LA FINANCE ISLAMIQUE : DEFINITION, FONDAMENTAUX ET OBSTACLES**

La littérature en la matière a une vocation à exposer la finance islamique comme un acteur financier alternatif à la finance classique. Les objectifs des deux acteurs financiers soient islamiques soit classique reste unique en termes de mode de financement (les dépôts) et leur distribution sous formes des investissements (Jouini et Pastré [2008] et Pastré et Gecheva [2008]). Mais la finance islamique se diffère de celle classique via ces règles, ces principes dont

leur source est fondée sur la charia de l'Islam. Aussi, autant qu'un acteur financier ; la finance islamique comme celle de la finance classique joue un rôle d'intermédiation bancaire dont son mode de fonctionnement est basé sur des concepts modernes et constitués selon des principes qui sont au nombre de cinq : le premier P : l'interdiction de Riba , le deuxième P : L'interdiction de (al gharar) et (al maysir) , le troisième P : les 3P , le quatrième P :L'interdiction d'investir dans les activités non conformes aux préceptes de l'Islam, le cinquième P : investissement dans l'économie réelle.

La finance islamique via ces fondements et ces instruments est considérée comme une finance éthique et morale par ces principes religieux (interdiction des intérêts), la spéculation et l'investissement dans des activités interdites par la charia. Elle est aussi considérée comme une finance qui porte une description d'équité et de justice fondée sur le principe de 3P entre les parties contractantes. Cette nouvelle industrie financière islamique est exposée comme une finance à vocation d'une économie réelle car toutes les bases des transactions de la finance islamique sont adossées à des actifs tangibles.

La finance islamique a été qualifiée comme un acteur financier de résistance et de stabilité en face des crises financières par rapport à la finance classique, (Bousslama [2008, 2009]; Syed Ali [2011]).Malgré cette performance certains spécialistes relèvent des critiques structurelles .

Aujourd'hui, la finance islamique vis-à-vis la soumission et l'approbation des contrats à l'accord d'un conseil des oulémas qui relève de chaque établissement financier peut avoir des soucis en termes de leur respect des engagements chariatiques dont la rentabilité financière peut être déviée via les conflits d'intérêt et même pour le cas unique au Maroc, dont le conseil des Oulémas demeure le seul soumissionnaire et approbateur dont le problème relève du retard de soumission de nouveaux contrats.

## **2. LA FINANCE PARTICIPATIVE AU MAROC**

Aujourd'hui, la finance islamique dite participative au Maroc est un acteur financier important. La plupart des pays ont exprimé leur engagement depuis des années dans une vision rationnelle à la finance islamique. La surliquidité engendrée dans les pays de moyens orient via les recettes importantes de pétrole a poussé les pays soit les musulmans et étrangers à revoir leur système financier dans le but d'héberger les excédents de ressources dans leur circuit financier. Jouini et Pastré, [2008] dans le cadre de leur travail pour l'affaire de Paris Europlace, ils ont établis

un rapport nommé « Enjeux et opportunités du développement de la Finance islamique pour la place de Paris : Dix propositions pour collecter 100 milliards d'euros.»

Les contraintes économiques et politiques des pays arabes surtout au cours du printemps arabe, la montée au pouvoir des chefs gouvernement des pays arabes par des parties politiques des musulmans (la Tunisie et le Maroc) ont exprimé leur intérêt pour l'introduction de la finance islamique mais les contraintes d'installation de la finance islamique ont été très nombreuses (économiques, institutionnelles, réglementaire, culturelles, juridique, politique).

## 2.1. LA FINANCE ISLAMIQUE AU MAROC : UNE MODESTE IMAGE

Le 17 juillet 2017, le Maroc a introduit la finance participative dans son système financier, après six ans de leur lancement, l'encours des actifs bancaires participatives ne dépasse pas les 1% de l'actif total des banques dont les parts de marché demeurent encore modestes et peu développés. Cette situation n'est pas uniquement une spécificité marocaine mais touche la plupart des pays comme l'Algérie (1,1%), l'Egypte (4,9%) et même la Turquie (4,3%). Pour information l'encours en Iran en termes de l'actif bancaire est de 100 % conforme au précepte de l'Islam, de 61,3% en Arabie saoudite et de 28.8% en Malaisie (B.A.D [2011]). Le secteur bancaire participatif au Maroc a accordé un encours de financement de 19,5 milliards de dirhams enregistrant une variation positive de 41% courant l'année glissante. Comptes est de 154 526 soit une variation annuelle de 29,9% et une variation mensuelle de 2%. L'encours adossé uniquement sur la Mourabaha a été marqué par une forte concentration du financement immobilier qui s'accapare à lui seul plus de 38,8%. En termes de ressources, la forte progression du nombre de comptes à vue à plus de 38% en glissement annuel et l'introduction des dépôts d'investissements<sup>328</sup> a permis au secteur de mobiliser un total de 1,76 milliards de DH avec une progression annuelle de 63,1%. Néanmoins, le ratio de transformation reste considérablement déséquilibré avec un taux de plus de 376%. Au niveau des ouvertures des guichets bancaires sur le territoire marocain, le secteur bancaire participatif propose ses services à travers 176 agences dédiées et points de vente au sein d'agences classiques, affichant ainsi une évolution en glissement annuel de 10,3% et une variation mensuelle de 0,6%. Il faut dire que le secteur bancaire classique enregistre depuis quelques années déjà une tendance baissière en matière d'ouverture d'agences, et ce compte tenu de l'adoption par la plupart des opérateurs de stratégies de transformation digitale. Il n'en reste pas moins que ces chiffres, lorsqu'ils sont ramenés à la taille du secteur bancaire dans sa globalité, restent encore faible. En effet, l'encours

bancaire participatif reste en dessous de 1% de l'encours bancaire global, et les dépôts bancaires participatifs (dépôts d'investissement et dépôts à vue) constituent moins de 0,27% du total des dépôts bancaires. En ce qui concerne le réseau bancaire national qui compte 6539 agences bancaires, le secteur bancaire participatif en représente seulement 2,23%. Le secteur bancaire participatif et par suite de la crise sanitaire du Covid-19 va subir un risque majeur, celui-ci est dû à l'absence de Takaful, car au lieu de gérer la conséquence du décès ou d'invalidité, les pertes des emplois de clients vont impacter les virements de salaires domiciliés sur leurs comptes, le secteur sera amené à gérer un risque social avec les ayants droits. Les banques participatives au Maroc, souffrent encore d'un déséquilibre de gestion bilantielle important dû à plusieurs facteurs. On cite, entre autres, un niveau de dépôts trop faible par rapport aux encours qui ne dépasse pas 38,8%, et un niveau de dépôts courants peu élevés par rapport aux dépôts d'investissement (rémunérés et à terme), un phénomène contre-nature, du moins dans le contexte particulier du Maroc, menacent la rentabilité de ces institutions dont le modèle d'affaires repose structurellement sur un niveau important de ressources gratuites<sup>1</sup>.

## 2.2. LA FINANCE PARTICIPATIVE : UNE FUTURE FINANCE

Le Maroc a connu une résilience économique sans précédente depuis l'année 2020, l'économie marocaine devrait connaître une récession, la première depuis plus de deux décennies, sous l'effet conjugué de la sécheresse et de la pandémie covid-19. En effet, selon les prévisions annuelles du HCP, le PIB connaîtrait une contraction de 5,8% qui serait accompagnée par un creusement du déficit budgétaire à 7,4% du PIB. Le déficit courant devrait également s'aggraver, pour atteindre 6,9% du PIB. Le retour de la croissance vers son sentier d'évolution s'opérerait progressivement à partir de 2021, avec une hausse prévue du PIB de 4,4% par rapport à 2020<sup>2</sup>. Afin de faire face à ces enjeux et problématiques structurelles, le Maroc doit adopter des stratégies plus efficaces en matière d'inclusion financière, de développement de la réglementation, de renforcement de la stabilité financière ainsi qu'en matière de mobilisation des ressources financières à long terme. Aussi, la finance participative contribuera à l'élargissement du paysage bancaire marocain et à la création de formules de développement qui combinent les facteurs —travail et capital.

---

<sup>1</sup> <https://boursenews.fnh.ma/article/maroc/refinancement-des-banques-participatives-le-mecanisme-explique>

<sup>2</sup> MOHAMMED HAMZA MAHBOUBI ; BENYACOUB Bouchra « Les apports potentiels du développement de la finance participative à l'échelon national : Cas du Maroc ». Article. Publication date : January 31, 2020



Selon Syed Ali (2011), La finance islamique commence à prendre sa place dans la cartographie et le paysage financier de la région MENA, elle demeure un catalyseur important pour le développement des programmes de l'Afrique du Nord et des pays de Moyen-Orient. Une finance qui respecte leurs valeurs religieuses et sociales.

La finance participative au Maroc s'annonce comme une nouvelle alternative viable en mesure de contribuer à une meilleure mobilisation de l'épargne locale, d'améliorer l'inclusion financière et économique de la population marocaine et d'attirer une nouvelle catégorie des investisseurs dans le pays. La finance participative est basée essentiellement sur les transactions commerciales comme sous-jacent des opérations de financement.

### **3. OBJECTIFS, HYPOTHESES ET METHODOLOGIE DE RECHERCHE**

La finance participative au Maroc demeure encore en démarrage sur le marché financier ; mais malgré sa jeunesse, les banques et fenêtres participatives ne cessent de prendre place dans l'architecture bancaire marocaine autant qu'un acteur financier important et un compartiment actif sur le marché financier marocain. Les banques et fenêtres participatives se heurtent à plusieurs contraintes et entraves parfois spécifiques et parfois compétitives. Le sujet que nous présentons est d'une approche exploratoire. Elle a pour but principal de déterminer les éléments et les variables de réticence ou non des Marocains vers une nouvelle industrie financière qui peut à voir une conséquence économique et sociale majeure sur le pays qu'elle est celle de la finance participative. La finance islamique est aujourd'hui une composante essentielle dans la finance mondiale. A travers ces produits financiers et son caractère éthique ne peuvent que compléter l'offre de la finance classique afin de répondre à une population marginalisée par le système classique sous le prétexte des produits et services non conformes à la charia. On estime que la finance islamique, les banques participatives et leurs produits financiers sont mal ou peu connus au regard des marocains ; ce qui peut influencer négativement la réputation des banques participatives au Maroc et par conséquent, la promotion de cette industrie financière islamique sur le marché financier national. Dans le cadre de constat de notre étude et dans le but de recueillir des données accueillies du terrain sur le regard et le comportement des Marocains envers les banques participatives et leurs produits financiers et leur rôle au développement économique et sociale du pays, nous avons procédé à une réalisation d'une enquête terrain par questionnaire. Les résultats de cette enquête par questionnaire ; nous ont permis de déduire des données, des constatations et des recommandations sur la place et la réputation de la finance

islamique. La finance islamique : une solution financière alternative au financement classique au Maroc ? Cas des banques et des fenêtres participatives sur le territoire marocain vis-à-vis des Marocains, aussi, sur les variables explicatives de réticence (ou non) des Marocains vers la finance participative au Maroc

### 3.1. LES OBJECTIFS

Comme nous avons signalé au début dans notre introduction, notre objectif de cette enquête par questionnaire, en premier lieu, est de retirer des données sur le terrain marocain sur la réticence ou non des Marocains envers les services et les produits des banques et fenêtres participatives au Maroc. Dans le second, est de déduire des recommandations et des propositions issues du terrain sur les conditions de la promotion de la finance islamique dit participative au Maroc. Ce qui explique notre proposition de cerner les questions adressées aux interrogées sur Huit facteurs explicatifs de cette réticence (ou non) des Marocains : les facteurs Psychologiques et culturels notés « PSYCO » ; les facteurs économiques notés « ECO », les facteurs juridiques notés « JURI » ; les facteurs politique notés « POLI » ; et les facteurs d'ordre technique et organisationnels notés « ORGA », les facteurs de sensibilisation et communication du grand public notés « SENSI », les facteurs d'établissement d'un système juridique et fiscal spécifique notés « SRFS », et enfin, les facteurs liés à la formation notés « FOR ».

### 3.2. L'ENQUETE

Pour bien amener notre travail en termes de notre enquête ; nous avons focalisé et concentrer sur deux catégories de population, la première catégorie est celle des professionnels et entrepreneur, et la seconde de catégorie est celle de client potentiel. Notre population cible de 717 personnes interrogées dont leurs âges sont entre 15 à 55 ans de différentes régions du Maroc, cette intervalle de l'âge sera orienté en premier lieu vers les étudiants comme futurs clients prospects de la banque et les personnes quelques soient leurs statuts métiers et qui sont considérés comme de futurs retraités : les personnes familiarisées avec la finance islamique et leurs produits financiers ; les personnes de métiers qui ont en connaissance sur les banques participatives et celles de conventionnelles ; et les ménages de toutes sortes de catégories sociales « les étudiants, les salariés, les fonctionnaires, professions libérales et les entrepreneurs ». Ce choix a été bien définis p2our les motifs suivants : **Catégorie 1(professionnels)** : composé par tous les types de professions libérales (médecins, avocats, notaires, chefs d'entreprises, les entrepreneurs, les pharmaciens, les architectes.....), cette population est à

une forte demande de financement des acquisitions de logements, de découvert et des facilités de caisse, des crédits d'investissement ...) **Catégorie 2(Grand public)** : Pour les personnes familiarisées ou non avec la finance islamique ; les personnes de métiers de la banque soient de la banque conventionnelle soient de la banque participative ; leurs remarques et leurs recommandations s'avèrent très intéressantes et plus professionnelles ; en premier lieu ; pour les banquiers de la banque participative ; leurs contacts quotidiens avec les clients ou prospects leur fournissent une idée claire sur les avis de nouveaux clients ou prospects; ainsi ; les clients de la banque conventionnelle qui interrogent les produits financiers Halal et qu'ils veulent quitter leur banque ; en outre ; les banquiers participatifs nous focalisent sur les anomalies et les obstacles rencontrés par les banques participatives soit en terme de produits financiers ou soit au niveau de leurs commercialisations..... , leurs opinions est très importantes dans cette enquête. Enfin ; les ménages (étudiants ; salariés, fonctionnaires, professions libérales et l'entreprise) ; pour les étudiants sont des futurs recrutés pour la banque en général ; afin d'avoir leur diplôme ; ces étudiants seront des prochains clients selon leurs statuts futurs dont leurs avis seront un plus intéressants dans cette enquête ; aussi ; pour les salariés de secteur privé ; les fonctionnaires de secteur public en partageant presque les mêmes besoins de financements (crédit de consommation , découvert et crédit immobilier, carte guichet ect...)

### 3.3. LES HYPOTHESES

L'objectif primordial de notre étude de nature exploratoire de nouveau créneau de déterminer les facteurs de réticence ou non des ménages marocains envers la finance participative au Maroc. La littérature la plus adéquate à prendre en étude dans ce cas reste la démarche basée sur le paradigme de Churchill [1979] (voir figure 1 en annexe) tandis que les écrits demeurent très peu en la matière.

L'erreur aléatoire dans notre cas d'étude est d'un degré d'exposition au aléas ( le contexte de la finance participative au moment de notre questionnement et le moral des ménages interrogés etc) peut être très significative par conséquent un intérêt des deux étapes 3 et 4 de la phase exploratoire du paradigme de Churchill.

En premier étape, nous avons établis des hypothèses nombrées basées des itéms de notre questionnement. Via une recherche littérature et exploratoire (Belaid [2006]), la filtration des items se fait via une revue de littérature. Aussi, nous avons exploité divers moyens surtout côté entretiens avec les ménages, les politiciens, les congrès et les séminaires portant sur le sujet.

Afin de clarifier les items présentés et de produire de nouveaux items, une seconde guide d'entretiens avec des Hommes financiers et des professionnels a été prise en considération (Chemangui [2009]). En conséquence, une vingtaine des items ont été acceptés dans le but de donner une explication en matière de réticence (ou non) des marocains vis-à-vis de la finance participative. Ces items ont été dispatchés en cinq facteurs explicatifs d'ordre (1) économique (2) juridique et réglementaire ; (3) organisationnel ; (4) politique et ; (5) culturel et psychologique.

### **3.3.1 POUR LA DETERMINATION DES FACTEURS DE RETICENCE**

Pour la détermination des facteurs de réticence (ou non) des marocains vis-à-vis de la finance participative cinq hypothèses ont été prises en considération. Nous avons considéré que chaque hypothèse sous forme de items au nombre de quatre, soit en total une vingtaine des items. (Voir tableau 1 forme les hypothèses et les différents items y afférents).

- **HYPOTHESE A.1: LE FACTEUR ECONOMIQUE**

La finance participative au Maroc en encore jeune, son apparition est datée du 17 Juillet 2017.

Dans une vision de développement et de constitution d'un écosystème de la finance participative, le côté économique peut-être comme un frein majeur à sa promotion.

L'hypothèse A.1 a pour vocation de donner une explication de degré de la réticence des marocains vis-à-vis la finance participative au Maroc en termes des facteurs d'ordre économique comme une forte présence d'une veille concurrentielle et système informationnel des banques classiques au détriment des banques islamiques dites participatives au Maroc (Jouini et Pastré [2008]; Bouslama [2009]) ou la faible taille encore des guichets islamiques (B.A.D. [2011]) et la comparaison des produits et services participatifs en termes des prix.

- **HYPOTHESE A.2 : LE FACTEUR REGLEMENTAIRE ET JURIDIQUE**

Selon (Jouini et Pastré [2008]; Pastré et Gecheva [2008]; Bouslama [2009] etc.), leurs écrits considèrent que pour promouvoir la réussite de la finance islamique dit participative au Maroc doit être conditionner par une bonne aménagement d'un cadre réglementaires et juridiques propices. Le but principal est d'instaurer un cadre propice et compatible dans la plupart des pays avec les préceptes conformes à la finance participative.

Dans le cas du Maroc, le droit musulman est considéré comme une référence de droit dans certaines activités, pour la finance islamique dite participative au Maroc, les parties prenantes de la finance participative au Maroc sont en accord qu'une gymnastique en termes réglementaires et juridiques restait une condition pour promouvoir la réussite de la finance participative comme un acteur financier alternatif à la finance classique au MAROC. En conséquence, l'hypothèse (A.2) peut être le comportement des marocains vis-à-vis de la finance participative au Maroc serait significatif par le côté et de la particularité de l'écosystème de la finance participative qui gèrent leur fonctionnement et leur principe.

- **HYPOTHESE A.3: LE FACTEURS TECHNIQUE ET ORGANISATIONNEL**

L'expertise en termes de technicité reste un élément important pour faire appel au besoin des clients vis-à-vis la finance islamique dite participative au Maroc qui ne cessent de se développer. Actuellement, dans la plupart des pays que ce soit occidental et celles qui sont pionniers en la matière, il y a un souci en termes organisationnel et technique.

L'hypothèse (A.3) expose que des facteurs de renseignements comparables et (Pastré et Gecheva [2008]), une méconnaissance des clients vis-à-vis a faible familiarisation avec les produits participatifs, aussi bien de la part des professionnels de la finance que des clients potentiels (B.A.D. [2011]), influencent leur réticence vis-à-vis ce nouveau phénomène financier participatif.

- **HYPOTHESE A.4: LE FACTEUR POLITIQUE ET HISTORIQUE**

L'intérêt porté par les ménages et les pouvoirs publics envers la finance islamique en France peut être considéré comme un facteur important pour son introduction en France selon les différents écrits (Jouini et Pastré [2008] ; Pastré et Gecheva [2008]; Bouslama [2009] etc.).

Selon Patel [2008] annonce que le marché français détient les ingrédients fournis par les autorités françaises selon une analyse SWOT pour instaurer une finance islamique. En l'occurrence, les études menées en la matière ne mettent pas une corrélation en France entre le poids des musulmans et la relation historique avec les pays arabes comme un élément clés pour favoriser la promotion de la finance islamique en France. Actuellement, le succès de la finance islamique et son développement ne peut passer par nulle personne via une vraie volonté historique et politique.

L'hypothèse (A.4) a pour raison d'identifier que la volonté des gouvernements et des États vis-à-vis la finance islamique dite participative au Maroc peut être considérée comme un facteur et un défaut favorable à la promotion de la finance participative au MAROC.

- **HYPOTHESE A.5 : LE FACTEUR CULTUREL ET PSYCHOLOGIQUE**

Le comportement des banques françaises vis-à-vis la finance islamique a été focalisé en premier terme au niveau de risque d'image ou le risque de leur capital selon Jouini et Pastré, [2008]. En conséquence, les facteurs d'ordre culturelle et psychologique pourraient être considérés comme un facteur de réticence ou non de la finance islamique Bouslama [2009]. Aussi, selon Jouini et Pastré, [2008).

Par même occasion, nous admettons que la finance islamique dite participative au Maroc est peu développée pour des raisons objectives comme les freins technique, économique et politique, aussi, subjectives. Les facteurs d'ordre de communication, culturelle et psychologique.

### **3.4. ROBUSTESSE ET STRUCTURE FACTORIELLE DES ECHELLES DE MESURE**

Pour bien déterminer les items explicatifs de la réticence ou non des marocains envers les produits et les services des banques et fenêtres participatives au Maroc, nous avons opté pour le paradigme de Churchill [1979],<sup>3</sup> et bien amener notre analyse des échelles de mesure, L'étape de la purification, nous entamer à procéder au test de robustesse de ces échelles de mesure à partir d'une sous-estimation de leurs homogénéités internes. Pour le test choisi et pour bien expliquer notre étude, nous avons choisi à tester la consistance interne de l'échelle par **l'Alpha de Cronbach**. Enfin, pour déterminer la structure factorielle, nous avons mené une analyse en composante principale (ACP)

#### **Première ETAPE : Teste de robustesse des échelles de mesure**

Pour bien avoir une fiabilité au niveau des réponses à notre questionnaire, aussi, pour bien amener notre fiabilité et la cohérence des items de chaque question, nous avons opté le calcul coefficient alpha de Cronbach pour avoir une bonne appréciation de la cohésion interne entre les questions posées et les différents items. A cet égard, pour les questions qui ont un alpha proche de 1<sup>4</sup>, l'échelle est considérée de bonne qualité et solvable en termes cohérence interne. Dans le cas contraire, c'est-à-dire si l'alpha est proche de 0, la cohérence interne est non éligible

---

<sup>3</sup> Voir annexe Figure 1 : Démarche du paradigme de Churchill

<sup>4</sup> Selon la règle de Kaiser-Meyer-Olkin sont retenus que les facteurs dont les valeurs propres sont supérieures à 1

et faible en termes de solvabilité. Un alpha est tenu en considération et accepté quand il dépasse le standard de 0,7 (Nunally [1978]). Dans notre cas, l'ACP testé sur les 32 items calculé à un coefficient alpha de Cronbach significatif égal à 1 pour les professionnels et 0,751<sup>5</sup> pour le grand public. Pour bien une étude et une analyse et une forte qualité la valeur de ce coefficient nous entamons dans une seconde étape à déduire de quelques items. Toutefois, qu'un item ait une estimation propre inférieure à 0.5, il est éliminé de l'étude. La fiabilité est ensuite refaite, en se basant sur l'ACP aux items qui restent, le but tant de ne qualifier que les items les plus significatifs qui donne une variance maximum entre le public. Aussi, la deuxième phase a été effectuée avec la déduction des items qui existent en même moment sur deux dimensions.

### Deuxième ETAPE : Structure factorielle des échelles de mesure

Pour réduire les variables préliminaires et un effectif de facteurs, nous avons opté à une analyse factorielle exploratoire. Pour les résultats définitifs de combinaisons linéaires des variables préliminaires dont les calculs sont résulté via les poids factoriels (Benraiss [2004])

**Tableau 1 : Récapitulatif de traitement des observations des professionnels**

		N	%
Observations	Valide	2	50,0
	Exclu <sup>a</sup>	2	50,0
	Total	4	100,0

Pour les professionnels, 161 observations ont été retenus dont la moitié qui ont été classé pour ACP dans notre cas d'étude.

**Tableau 2 : Statistiques de fiabilité des Professionnels**

Alpha de Cronbach	Nombre d'éléments
1,000	7

<sup>5</sup> Voir tableau des statistiques de fiabilité pour le grand public p .237

Les Sept facteurs explicatifs qui ont été retenu pour le cas de la population des professionnels dans notre d'étude ACP.

**Tableau 3 : Récapitulatif de traitement des observations de grand public**

		N	%
Observations	Valide	264	47,5
	Exclu <sup>a</sup>	292	52,5
	Total	556	100,0

Ce tableau explique le traitement des observations validé et exclu par la liste basée sur toutes les variables de la procédure, pour notre cas d'observation de grand public, sur les 556 participants, 264 ont été validé et 292 ont été supprimé.

**Tableau 4 : Les statistiques de fiabilité de grand public**

Alpha de Cronbach	Alpha de Cronbach basé sur des éléments standardisés	Nombre d'éléments
,751	,757	8

Ce tableau explique le taux de coefficient Alpha de Cronbach qui de 0,751, ce pourcentage est acceptable pour notre cas d'enquête et bien validé tandis qu'il n'a pas dépassé 1 et ne tend pas vers le 0. En outre, notre statistique de fiabilité le nombre d'éléments concernant nos hypothèses ont été accepté au nombre de 8.

### 3.4.1 LE SEGMENT DES PROFESSIONNELS

Suite à L'ACP traitée sur les 32 items admet de qualifier Huit éléments nommés (dimensions voir tableau 3) . À noter que chaque dimension est adossé un nombre de paramètres ou variables (items). Nous retenons les 32 items présentés, seuls 20 qui sont significatifs pour le segment des professionnels. Par contre le reste des items qui sont au nombre de 12 sont peu significatif ou quasiment non retenus. Ces éléments ou variables ne seront pas prises en considération dans notre étude. Le tableau 4 présente les facteurs de comportement de réticence du segment des



professionnels via L'ACP et qui sont acceptés envers les produits et les services de la finance participative marocaine

**Tableau 5 : Les facteurs explicatifs du comportement de réticence des professionnels retenus selon (ACP)**

Les 20 facteurs retenus par l'ACP							
D1	D2	D3	D4	D5	D6	D7	D8
psychologique et culturelle	économique	juridique et réglementaire	politique	technique et organisationnel	sensibilisation du grand public	<a href="#">ESRFS[1]</a>	formation
La peur à changer	Le manque d'encouragement en termes des investissements attachés à la finance islamique	Le manque d'un environnement légal propice	Le défaut d'une volonté politique	Le défaut des Hommes spécialistes dans la matière de la FI	Le manque de communication et de sensibilisation	Le défaut d'un cadre réglementaire et fiscale spécifique pour plusieurs opérations commerciales	Le manque de formation des banquiers en finance islamique
La méconnaissance du phénomène	le prix des produits sont plus cher	La cherté des produits et services de la FI	La peur des affaires relatives à l'Islam	Le manque d'information	Le manque des guichets bancaire dans les petites villes	Le défaut des règles régissant le commerce international	Le défaut et manque d'expérience des banquiers en FI
Les limites culturelle				La méconnaissance des clients du système de la FI			La plupart de personnel BP issus du BC
La peur de l'échec							

### 3.4.2 LE SEGMENT GRAND PUBLIC

L'analyse ACP traitant les 32 items a retenu les huit dimensions, mais 17 items qui ont été significatifs selon l'analyse ACP. Au contraire les 15 items n'ont pas été retenus car leur signification reste faible en concertation avec les huit dimensions retenues. Le tableau 4 les facteurs de comportement de réticence du segment de grand public via L'ACP et qui sont acceptés vis-à-vis la finance participative au Maroc.

Tableau 6 : Les facteurs explicatifs du comportement de réticence de grand public retenus selon (ACP)

Les 17 facteurs retenus par l'ACP							
D1	D2	D3	D4	D5	D6	D7	D8
psychologie et culture	économique	juridique et réglementaire	politique	technique et organisationnel	sensibilisation du grand public	<a href="#">ESRFS[1]</a>	formation
La méconnaissance du phénomène	Le manque d'encouragement aux investissements de la FI	Le manque d'un environnement légal propice en la matière de la FP	Le défaut d'une volonté politique	Le défaut du personnel formé en la matière de la FP.	Le défaut de communication et de sensibilisation	Le défaut d'un cadre réglementaire et fiscale spécifique pour certains produits	Le manque de formation des banquiers en finance islamique
Les résistances culturelle	le prix des produits sont plus cher par rapport au produits de la FC	Le coût fiscal relativement élevé.		Le manque d'information	Le manque des guichets bancaire dans les petites villes		Le défaut et manque d'expérience technique des banquiers en FI
		Le défaut d'un cadre de supervision.		La méconnaissance de la clientèle des produits de la FP			
				Le défaut de nouveaux contrats de la FP			

#### 4- Discussion et Résultats économiques

##### 4-1 Les facteurs explicatifs du comportement de réticence envers la finance participative au Maroc

###### 4.1.1 Le segment des professionnels

Les deux modèles Logit et Probit ont été choisis pour identifier les facteurs qui peuvent expliquer le comportement de réticence ou non de segment des professionnels envers la finance participative au Maroc. Dans notre cas d'études, l'ordre de 90% : Soit un pseudo R<sup>2</sup> de McFadden) égal à 0.91 pour le modèle Logit et à 0,87 pour le Modèle Probit, ils s'avèrent très significatifs. Aussi, les chiffres du logarithme de la fonction de vraisemblance est égal à (-

9.4536) pour le premier modèle et à (-8.3456) ; ils s'avèrent que l'ajustement des deux modèles ont une bonne qualité.

**Tableau 7 : Estimations des facteurs explicatifs de comportement des professionnels**

<b>Tableau 49 : Estimation des facteurs explicatifs de la réticence des Professionnels</b>				
<b>Variable</b>	<b>Modèle. Probit</b>		<b>Modèle. Logit</b>	
	<b>Coefficient</b>	<b>Z statistique</b>	<b>Coefficient</b>	<b>Z statistique</b>
C	1.625	6.231(ns)	3.817	4.888***
ECO	0.949	5.213***	0.991	5.236***
SRES	0.921	6.111**	1.435	6.114***
JURI	0.879	6.888**	0.761	6.314**
ORGA	0.761	3.312***	0.699	2.222***
SENSI	0.668	3.241***	0.661	2.001***
POLI	0.223	0.976**	0.498	0.901 (ns)
PSYHO	0.198	0.772**	0.361	0.799 (ns)
FOR	0.172	0.686**	0.311	0.778 (ns)
R2 (Mc Fadden)	0.8706		0.9123	
Log vraisemblance	-8.3456		-9.4536	
Nombre d'observation	161		161	
Note : ns : Coefficient non significatif * Coefficient significatif au seuil de 10% ** Coefficient significatif au seuil de 5% *** Coefficient significatif au seuil de 1%				

Selon les résultats des deux modèles, les facteurs qui exercent une influence disant positive et qui ont un caractère significatif sur la réticence des professionnels vis-à-vis de la finance participative au Maroc à savoir : les facteurs d'ordre économique, juridique, règlementaire & fiscal, organisationnel et psychique (significatif au seuil de 5%) et les facteurs d'ordre politique et sensibilisation (significatif au seuil de 1%). En revanche, aussi bien les facteurs d'ordre formation et culturel, s'avèrent non significatifs. Le tableau N°7 résume les résultats des différentes estimations économétriques pour la population des professionnels.

Le premier facteur explicatif de la réticence des professionnels de la finance vis-à-vis de la finance participative au Maroc est celle qui renvoie aux facteurs d'ordre économique. En d'autres termes, pour les professionnels, « le défaut d'incitation aux investissements et d'externalités positives dans l'industrie de la finance participative » constitue une entrave du premier ordre pour l'avenir et le développement de la finance participative au Maroc.

Le second facteur d'ordre juridique et règlementaire est significatif au seuil de 5%. Selon l'ACP, ce facteur renvoie à deux facteurs ou variables à savoir d'une part « le défaut d'un cadre légal spécifique » d'une part et « le coût fiscal relativement élevé des produits de la finance

participative » d'autre part. L'introduction d'aménagements d'ordre juridique et fiscal pourrait donc réduire ce comportement de réticence.

La variable relative aux facteurs d'ordre technique et organisationnel est une variable construite à partir de trois variables déduites de l'ACP à savoir le manque d'information » « le manque de spécialistes en finance islamique », «et « la faible familiarisation des clients avec les produits de la finance participative ». Cette variable s'avère significative au seuil de 5% dans les deux modèles. Le cinquième facteur d'ordre psychique est une variable construite aussi à partir de l'ACP à savoir « la résistance au changement », « la méconnaissance du phénomène » et « la peur de l'échec ». Ceci implique que l'un des facteurs de la réticence des professionnels vis-à-vis de la finance participative est son aspect technique qui la rend peu accessible aussi bien aux professionnels eux-mêmes qu'à leurs clients. En d'autres termes, le manque d'information, le défaut de spécialistes et la carence en matière de formation académique et professionnelle constitueraient de véritables barrières au développement de la finance participative au Maroc selon les professionnels.

Les résultats et les statistiques sur les professionnels concordent avec ceux du rapport de la B.A.D [2011]. Ce dernier détermine les sept facteurs qui entravent pour le développement des services et des produits bancaires en Afrique du Nord dont la finance participative au Maroc est concernée ; à savoir (1)le développement très modeste des activités de détail ; (2) la faible familiarisation et la méconnaissance des clients potentiels avec les services bancaires islamiques et le (3) manque de soutien de l'Etat. En effet, la première raison, d'ordre économique, conjugue l'étroitesse du marché de détail et le défaut d'externalités positives au sein du système financier islamique. La deuxième et la troisième raison relève des entraves d'ordre technique et organisationnel et psychique tandis que la quatrième et la cinquième raison fait référence aux facteurs juridiques, règlementaires et fiscale.et enfin le facteur politique, sensibilisation et communication.

En résumé, les explications auprès des professionnels demeurent scientifiques et objectives, dans ce cadre les variables d'ordre formation et culturel s'avèrent non significatives pour la population des professionnels. Leur niveau de connaissance de la finance participative est plus élevé semble donc avoir réduit considérablement l'influence et le poids des facteurs subjectifs.

#### 4.1.2 Pour la population des clients grand public

Comme notre analyse de la population des clients grand public, les modèles Logit/ Probit résultent à des résultats globalement important la population des clients potentiels. Par ailleurs, les résultats des deux modèles s'avèrent très proches, et s'accordent sur les mêmes facteurs explicatifs de la réticence des clients potentiels par rapport à la finance participative au Maroc. En somme, les huit variables définies à partir l'ACP sont positives et statistiquement significatives. Ainsi, chacun de ces facteurs serait un facteur explicatif de la réticence du grand public constatée aujourd'hui au Maroc vis-à-vis de la finance participative. Les résultats des estimations sont résumés au niveau du tableau 8.

**Tableau 8 : Estimations des facteurs explicatifs de la réticence des professionnels**

Tableau 50 : Estimation des facteurs explicatifs de la réticence de grand public				
Variable	Modèle <i>Probit</i>		Modèle <i>Logit</i>	
	Coefficient	Z statistique	Coefficient	Z statistique
C	1.321	7.342 (ns)	4.102	11.932**
ECO	0.518	4.123**	1.342	5.1243***
SRFS	0.976	3.878**	1.674	2.872**
JURI	0.042	2.342**	0.532	2.324**
ORGA	0.212	2.543**	0.187	2.625**
SENSI	0.234	2.432***	0.653	2.231**
POLI	0.853	4.987***	0.869	5.243***
PSYHO	0.320	3.674**	0.390	3.829**
FOR	1.654	3.169 (ns)	0.456	3.346**
R2 (Mc Fadden)	0.846		0.818	
Log vraisemblance	-14.987		-15.124	
Nombre d'observation	556		556	
Note : ns : Coefficient non significatif * Coefficient significatif au seuil de 10% ** Coefficient significatif au seuil de 5% *** Coefficient significatif au seuil de 1%				

La population du grand public, sont des clients de masse dans les portefeuilles des banques soit conventionnelle ou participative, cette clientèle n'a pas une connaissance sur le sujet des trois premières contraintes (économique, fiscale et réglementaire, juridique, et enfin technique et organisationnelle et sensibilisation) comme des entraves pouvant limiter la promotion et la réussite de la finance participative au Maroc. Aussi, le grand public tient en compte les variables d'ordre politique d'une part, et les facteurs d'ordre psychologique et culturel d'autre part. Dans la formulation d'une opinion, négative en l'occurrence (réticence), le grand public est sensible à la fois aux facteurs d'ordre économique, juridique, technique et organisationnel, sensibilisation mais également à des considérations plus au moins subjectives comme

l'ensemble de valeurs et de croyances partagées sur le sujet. Dans le cadre aux défis de la finance islamique dans le cas français, Bouslama [2009] postulé sur les ajustements fiscaux et juridiques Obligatoires mais aussi sur des ajustements d'ordre « symbolique ». Les banques françaises semblent réticentes au développement d'une offre de produits islamiques en France par peur de mettre en danger leur image de marque.

Les facteurs d'ordre politique, psychique et formation est positive et significative au seuil de 1% pour la population des clients grand public. Selon l'ACP pour la première variable conjuguée à la fois « le défaut d'une volonté politique » pour construire un modèle financier participative sérieux compatible aux préceptes de l'Islam par les régimes politiques en place au Maroc depuis l'indépendance et « la crainte des activités à connotation islamique ». En conséquence, si le citoyen marocain s'avère réticent vis-à-vis de la finance islamique dite participative au Maroc c'est parce qu'historiquement, la finance islamique a été marginalisée pendant plusieurs décennies par les pouvoirs publics. Par ailleurs, notre étude révèle que la crainte des activités à connotation islamique n'est pas un phénomène occidental. La première variable nous conduit vers la deuxième la peur des Marocains devant ce nouveau phénomène malgré leur intérêt qui porte, enfin le côté formation des cadres et personnels de la finance participative est très modeste, et les Marocains ont en face des cadres et du personnel issu des banques participatives dont les mêmes pratiques. Les Marocains semblent intégrer ce facteur pour l'explication de leur réticence vis-à-vis de la finance participative.

Enfin, le facteur lié aux facteurs d'ordre économique, réglementaire et fiscal, juridique, technique et organisationnel et sensibilisation et communication est également explicatif de la réticence des clients de grand public. Ces variables significatives au seuil de 5% déduite de l'ACP regroupe aussi bien « la méconnaissance du phénomène », « les résistances culturelles et au changement », « Le défaut d'externalités positives » et « le prix des produits sont plus cher par rapport au produits de la FC », « Le défaut d'un cadre légal spécifique », « Le manque de spécialistes en finance islamique », « Le défaut de communication et de sensibilisation ». En effet, la population marocaine est très familiersés avec la finance conventionnelle ou classique vue sa longue histoire sur le marché financier marocain, contrairement elle ne connaît que peu la finance participative. Les pratiques de la finance conventionnelle aujourd'hui ancrées les habitudes des Marocains bénéficient d'un avantage psychologique par rapport à la finance participative. Ainsi, les Marocains ont une opinion que les services et les produits sont plus cher que leurs consœurs conventionnelles, de plus, le nombre des agences bancaires participatives

sont implantées que dans les grandes villes et les petites villes sont négligées de cette finance, aussi, les banques participatives ont une politique en termes de communication et de sensibilisation de leurs produits et services, les contrats de financement sont très compliqués pour les marocains.

## CONCLUSION

En se référant et sur la base des données regroupées dans la cadre de notre étude, notre but de cette enquête envers les ménages (le grand public) et les professionnels comme élément clés de notre analyse a été focalisé en premier lieu sur la détermination des facteurs de réticence ou non des Marocains vis-à-vis la finance participative, en second lieu, l'identification des conditions de promotion et la réussite de la finance participative comme un acteur financier alternatif à la finance classique.

Notre étude a résulté différentes recommandations qui peuvent avancées comme suites : Premièrement, la méconnaissance du phénomène de la finance participative est un facteur explicatif de la réticence pour les Ménages (le grand public), au contraire pour la population des professionnelles, leurs explications se fondent et portent sur les facteurs d'ordre économique, fiscal, réglementaire, organisationnel, technique. Les ménages (le grand public) ajoutent également les facteurs psychologiques et culturelles. Deuxièmement, pour promouvoir une bonne accélération de la finance participative au Maroc, les recommandations de grand public envers la finance participative marocaine doivent portées sur la bonne communication de l'information, la qualité de personnel de la finance participative via une bonne qualité de formation, enfin, l'adaptation du cadre juridique et fiscal aux spécificités de la finance participative.

## ANNEXES

Figure 1 : Démarche du paradigme de Churchill

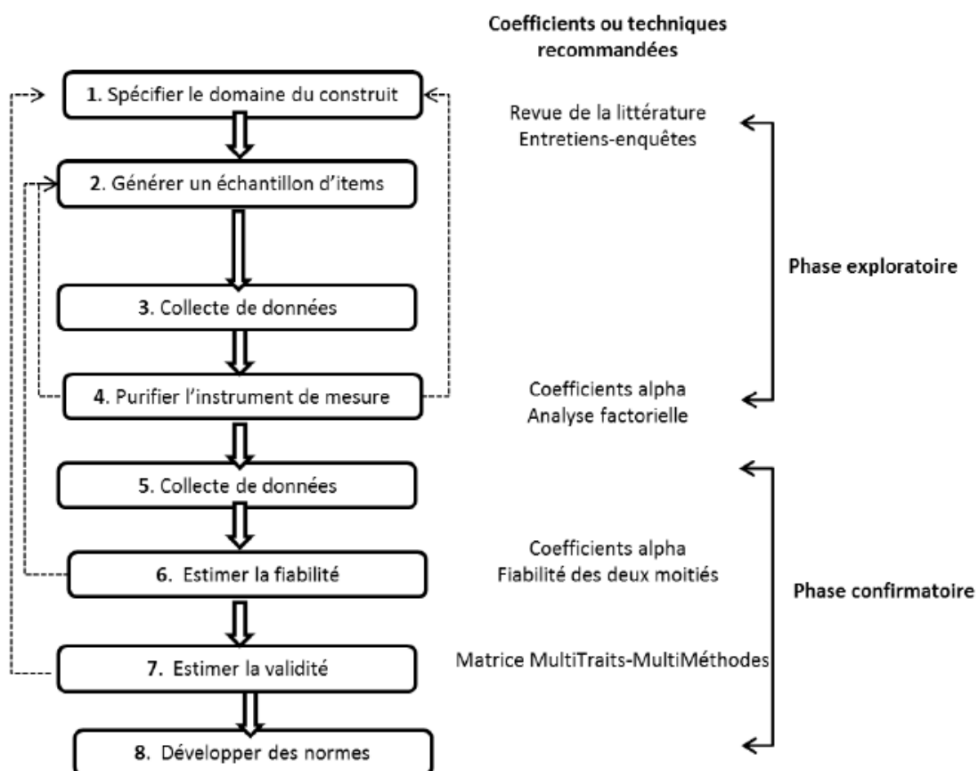


Tableau 1: Les hypothèses, les facteurs et les items

H	Les items	Commentaires
H1 : Les facteurs d'ordre économique	Le pouvoir avantageux des banques classique à l'égard des banques et fenêtres participatives	Les banques classiques ont une historique une forte présence sur le marché ce qui influence négativement sur les banques et les fenêtres participatives au Maroc. L'avantage concurrentiel des banques classiques est important en termes fonctionnel ce qui influence sur le développement de l'activité de la finance participative au Maroc.



	Un faible encouragement de l'Etat envers la FP	La finance participative au Maroc n'a pas eu un coup de main fort de l'Etat à l'égard la finance classique, un manque d'un cadre propice, aussi, des prises de participation en termes la FP sont nulles.
	Le prix élevé des produits et services de la FP	Comme tous nouveaux produits sur le marché en cours de lancement, le prix des produits et services de la FP sont chers par rapport aux produits de la finance classique. Ceci peut être expliqué aussi par le manque d'un cadre fiscal appropriés qui pèse négativement sur le coût des prix qui demeurent élevé.
	Manque de dépôt à vue	Le besoin de l'économie à la source de financement peut être solutionner via la finance participative comme un canal de liquidité
<b>H2 : Les facteurs d' ordre juridique et réglementaire</b>	Manque d'un cadre légal propice pour la FP	La finance participative au Maroc a eu un cadre légal spécial dans la sorte qu'il n'existe une banque islamique étrangère 100% capital étranger. Toutes les banques participatives marocaines demeure soit 100% marocaine soit un mariage entre une BC et banque islamique étrangère.
	Manque de contrôle.	Le cadre de contrôle des banques participatives doit avoir un cadre spécifique pour une meilleure supervision à l'égard de leur consœurs classiques
	Une FP avec une structure faible	Les normes, la gouvernance et les règles présentent une faiblesse en termes de structure par conséquent une finance participative non complète.
	La fiscalité non adaptable	La fiscalité adaptée pour la FP demeure un frein vu le coût élevé des frais des transactions mourabaha.
<b>H3 : Les facteurs d' ordre technique</b>	Le défaut des techniciens en matière de la FP	La jeunesse de la FP au Maroc est confrontée à un manque des spécialistes dans la matière ce qui peut influencer négativement sur l'activité et le développement de la FP au Maroc

	Défaut des données	Une grande méconnaissance en termes de la Finance participative au Maroc, une mauvaise campagne de communication vis-à-vis les produits et les services de la FP, aussi, un manque de l'information sur le fonctionnement et le mode de gestion de la FP, un point qui rend la connaissance avec cette nouvelle industrie très difficile envers la population marocaine
	Non familiarisation Vis-à-vis la FP	La clientèle marocaine se trouve en face des services et des produits participatifs non familiarisés ce qui empêchent les ménages non avertis envers la finance participative
	Manque d'innovation	Le caractère conservateur de la FP influence sur le côté d'innovation à l'égard de la finance classique
<b>H4 : Les facteurs d'ordre politique</b>	La volonté politique nulle	La finance participative au Maroc n'a pas eu un regard envers les politiciens marocains qu'avec l'avènement des PJD à la tête du gouvernement, une volonté politique classée nulle vis-à-vis la FP
	La crainte des activités à connotation islamique	Les événements de terroristes en 2001 peut confier une mauvaise image des ménages envers la FP au Maroc
	Manque de vision des ménages pour le côté politique	Le facteur d'ordre politique surtout dans son côté général, peut être constituer comme un frein de développement de la FP au Maroc
<b>H5 : Les facteurs d'ordre psychologique et culturel</b>	La peur au changement	La plupart des marocains sont très familiarisés avec la finance classique ce qui peut influencer sur le comportement au changement, cette résistance peut être comme un frein au développement de la FP au Maroc
	Mauvaise communication	Une mauvaise communication de cette nouvelle finance participative peut entraîner à une mauvaise connaissance de l'écosystème de la FP,

	de cette nouvelle industrie	par conséquent, un facteur et un frein de développement de la FP au Maroc
	Les freins culturels	La résistance psychologiques et culturelles des marocains vis-à-vis la FP au Maroc peut être expliquer par motif de l'ancienneté de la FC
	La résistance de l'échec	Comme une jeune industrie financière, les marocains demeurent peur envers le changement
<b>H6 : Les facteurs d'ordre la sensibilisation du grand public</b>	Manque de sensibilisation	L'introduction de la finance participative au Maroc est encore faible en termes de communication et de sensibilisation, les guichets participatifs sont encore très limités et pauvres en termes des ouvertures, ce qui influence négativement sur le développement de la FP au Maroc.
	Une forte présence des banques que dans les grandes villes	La politique des ouvertures des guichets bancaires participatives n'a été installée que dans les grandes villes avec une négligence totale vis-à-vis les petites villes ceci peut influencer négativement sur l'image de la FP par conséquent sur son développement
<b>H7 : Les facteurs d'ordre élaboration d'un système</b>	Manque d'un cadre juridique propice de la FP	La cadre juridique et fiscal de l'écosystème de la finance participative au Marco reste non encore favorable, des grands efforts doivent être amenés dans la matière .

me régle menta ire et fiscal spécifi que		
<b>H8 : Facteur d'ordre formation</b>		
<b>H8 : Facteur d'ordre formation</b>	Défaut de la qualité de la formation sur la FP	La plupart du personnel de la banque participative au Maroc sont issues des banques classiques, la formation demeure un point important pour avoir de personnel capable à répondre convenablement aux questions de la clientèle, cet angle de la formation peut être un frein envers le développement de la FP au Maroc
	Manque des experts et des techniciens en matière de la FP	La finance participative au Maroc est confrontée à un manque et défaut des experts et des techniciens en matière d'innovation des produits conformes à la charia, ceci peut influencer sur la demande de la clientèle en matière d'autres produits et services.

## BIBLIOGRAPHIE

Houhou, S and F. Abdnour "An early warning model of banking difficulties for emerging countries", *Economie internationale*, 2008/2 n°114, pp.69-92.

Al-Ajmi, J. Al-Saleh, N. et Abo Hussain, H. (2011) « Pratiques d'évaluation des investissements : étude comparative des institutions financières conventionnelles et islamiques », *Advances in Accounting* incorporant *Advances in International Accounting* 27 (2011), p. 111-124.

Ariss T. R. (2010) « Conditions concurrentielles dans le secteur bancaire islamique et conventionnel : une perspective mondiale », *Review of Financial Economics* 19 (2010), pp. 101-108. MAUVAIS. (2011) « Services bancaires et finance islamiques en Afrique du Nord : Evolution et perspectives d'avenir, Rapport, Banque africaine de développement, 56 p.

Balaid, S., (2006) 'The Image of the Country: Proposal for a Measurement Scale', *La Revue des Sciences de Gestion*, 2006/6 N°222, pp. 141-147. Benraiss, L., (2004) 'Methodology for constructing a measurement scale: Application of the Churchill paradigm, Communication presented at the 2004 congress of the Francophone Association for the Management of Human Resources, pp. 159-184

Bouchard, R. (2009) 'Sovereign Wealth Funds and Islamic Finance' *Revue d'économie financière* N°hs09 (2009), pp.251-257